

Affaire suivie par Marie-Sylvia BAILLEUL

Conseil d'Administration du 14 mars 2014

Projet de délibération

Objet. : Délibération sur l'acceptation des dons à l'université

**Le Conseil d'Administration
adopte la délibération suivante :**

Le Conseil d'Administration de l'université Lille 1, lors de sa séance du 14 mars 2014, accepte l'affectation des dons suivants à l'université :

- 1 don de 150 euros pour la dotation globale de l'université
- 1 don de 2 000 euros affecté à la dotation de l'UB Chimie